

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal se réunira, en session publique ordinaire, à la Salle du Conseil et des Mariages,

Le JEUDI 5 MARS 2026 à 10h00

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 22 janvier 2026.

Affaires générales :

- Compte-rendu de la commission communale « Marché communal » du 24/02/2026.

Finances :

- Budget Ecotaxe :
 - Approbation du Compte de Gestion 2025
 - Approbation du Compte Administratif 2025
 - Affectation du résultat 2025
 - Vote du Budget Primitif 2026
- Budget Global de la Commune :
 - Approbation du Compte de Gestion 2025
 - Approbation du Compte Administratif 2025
 - Affectation du résultat 2025
 - Vote du Budget Primitif 2026
 - Attribution des subventions aux associations

Urbanisme / Voirie / Réseaux :

- Modification des statuts du SDEER 17 – Autorité locale compétente du PCRS (Plan corps de rue simplifié)
- Projets de conventions de transfert de maîtrise d'ouvrage avec le Département de la Charente-Maritime :
 - Réaménagement du carrefour de la Pointe à Chabot / RD 101
 - Création d'un giratoire avenue du Haut des Treilles et sécurisation du carrefour rue du Batardeau / RD 101
 - Création d'un giratoire route de la Plante à Relet / RD 101

Personnel :

- Création d'un poste d'adjoint technique à temps complet : modification du tableau des effectifs

Questions diverses


Le Maire,
Alain POCHON